

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 74 (1994)
Heft: 3

Artikel: La recherche viticole en Suisse romande
Autor: Murisier, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La recherche viticole en Suisse romande

François Murisier, Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, Nyon

La recherche viticole officielle a débuté en Suisse romande il y a plus de cent ans. En effet, la première station d'essais viticoles fut créée à Lausanne en 1886. Elle fut d'abord vaudoise pour devenir fédérale dès 1915. Le Conseil d'Etat justifiait à l'époque la création d'une station de recherche viticole de la manière suivante : « Les maladies qui attaquent la vigne, telles que le moi-si des racines, l'oïdium, le phylloxéra, le mildiou, etc. ont ébranlé la confiance des vignerons qui ont besoin de reprendre courage vis-à-vis de la crise générale... Nous insistons sur l'urgence d'une station viticole et agronomique car ce sujet est pour ainsi dire brûlant pour le canton de Vaud... ». Les maladies et ravageurs nouvellement introduits de l'Amérique du Nord furent donc le point de départ de 100 ans de recherche en viticulture.

La protection contre les parasites a été et reste une préoccupation essentielle de la recherche viticole. Au départ, le souci principal était de trouver des produits efficaces pour combattre les maladies et les ravageurs. La lutte antiparasitaire s'appuyait essentiellement sur des méthodes chimiques. Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'industrie développa de nombreuses matières actives, surtout des insecticides à large spectre d'action. Les conséquences négatives de cette lutte aveugle apparaissent rapidement. Des effets secondaires se manifestèrent : résistance aux insecticides, spirale des traitements, apparition de nouveaux ravageurs consécutifs aux effets néfastes des traitements sur la faune utile.

Pour faire face à ces problèmes, il a fallu changer totalement la conception de la protection phytosanitaire. La notion de « protection intégrée » fit son entrée en agriculture. La Station fédérale de Changins fut une des premières à développer ce concept qui consiste à tenir compte de l'ensemble des paramètres qui touchent à la culture. En protection intégrée, la présence d'un parasite ne signifie pas forcément traitement chimique. Des seuils de tolérance ont pu être définis pour les différents ravageurs, des programmes de traitements préservant les prédateurs ont été établis, des moyens biologiques ou biotechniques

LA PROTECTION DE LA VIGNE : UNE TÂCHE PERMANENTE

de lutte ont été mis au point. Cette nouvelle approche a permis de réduire sensiblement le nombre des applications d'insecticides et d'acaricides. Des équilibres naturels sont réapparus. Prenons l'exemple de la redoutable araignée rouge qui exigeait plusieurs interventions par année. Elle n'est plus un problème important aujourd'hui, grâce à l'apparition d'acariens prédateurs qui permettent de maintenir les populations d'araignées rouges à des niveaux tolérables pour la plante.

De nombreux progrès restent encore à réaliser dans ce domaine, notamment sur le plan des maladies fongiques. La plupart des produits disponibles agissent préventivement et nécessitent, de ce fait, des traitements à intervalles réguliers. Toutefois, dans ce secteur également, la conception intégrée a déjà quelques percées. Des modèles caractérisant le potentiel infectieux de certaines maladies (pourriture, mildiou) sont actuellement étudiés. Le traitement n'a lieu que lorsque ce potentiel dépasse les niveaux établis. Par ailleurs, les moyens de lutte indirects sont remis au premier plan. Ainsi, pour la pourriture du raisin, la gestion équilibrée des soins au sol (fumure, couverture végétale) et des travaux en vert de la vigne (aération de la zone des grappes), les choix du bon clone et du bon porte-greffe constituent des préalables à toute intervention avec des produits spécifiques. Les relations entre la vigne et le champignon de la pourriture font aujourd'hui l'objet de recherches fondamentales. Des substances produites à



Essai de lutte contre l'érosion au moyen de la paille dans une vigne conduite en gobelet traditionnel.

© Station fédérale de recherches agronomiques de Changins.

l'intérieur de la plante sont capables d'inhiber le développement du champignon de façon variable, selon les variétés et selon le stade du cycle végétatif.

La biotechnologie fait également son entrée en viticulture. L'objectif est d'introduire dans la vigne des gènes de résistance aux maladies. Actuellement, l'effort se porte sur des maladies à virus qui sont très difficiles à combattre. Le transfert de gènes pourrait rendre de précieux services dans ce domaine.

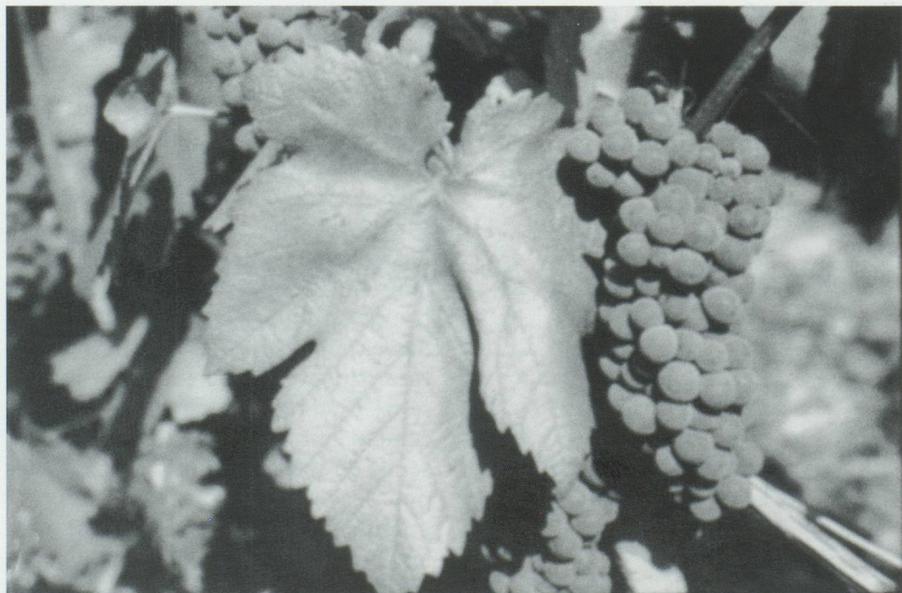
**LA SÉLECTION DES CÉPAGES :
SAUVEGARDE DES RESSOURCES
GÉNÉTIQUES**

En viticulture, la sélection des meilleurs plants a de tout temps passionné les hommes. Cet engouement a permis de découvrir une quantité importante de variétés et de types, probablement unique dans le monde végétal. Durant les 20

dernières années, les stations de recherche ont poussé très loin cette sélection en isolant les meilleurs individus (clones) sur le plan qualitatif et

DIOLINOIR : ce nouveau cépage rouge, obtenu par croisement à la Station fédérale de Changins, connaît beaucoup de succès auprès des viticulteurs.

© Station fédérale de recherches agronomiques de Changins.



quantitatif. La diffusion généralisée d'un nombre restreint de clones pourrait conduire à un appauvrissement du patrimoine génétique. La sauvegarde de ce patrimoine paraît primordiale pour garantir une production personnalisée. Actuellement, une sélection conservatrice est menée sur les principales variétés cultivées en Suisse. Elle vise à offrir aux viticulteurs une palette de clones plus importante.

Prenons l'exemple du Chasselas : la sélection opérée dans de très vieilles vignes a permis d'identifier des individus présentant des aptitudes quantitatives et qualitatives très différentes. Le Chasselas est en général assez productif. Certains clones produisent nettement moins que d'autres et présentent en moyenne des potentiels de rendement assez proches des limites fixées par les règlements de production. Leur introduction dans le vignoble pourrait contribuer à la maîtrise des rendements. Avec des variétés productives, cette maîtrise ne peut être obtenue que par la suppression des grappes excédentaires ; cette opé-

ration, largement pratiquée aujourd'hui, est très exigeante en main-d'œuvre.

LA CRÉATION DES NOUVELLES VARIÉTÉS

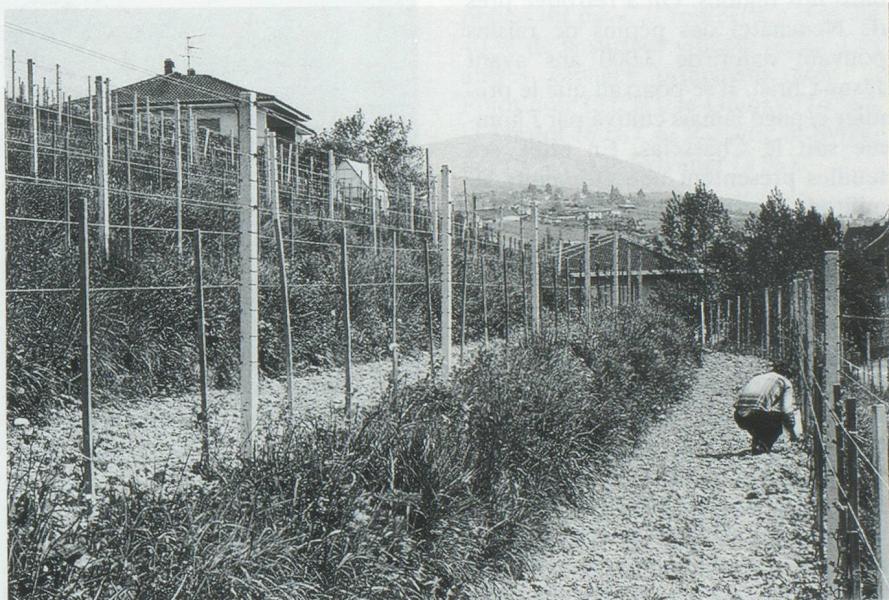
La création de nouvelles variétés par croisements peut être une manière de conserver une partie du patrimoine génétique d'un cépage. En utilisant une variété comme géniteur, on peut mettre en valeur les qualités présentes dans cette variété, sans en retenir les défauts. Cinq nouveaux cépages obtenus à Changins ont été récemment homologués, 3 rouges et 2 blancs. En croisant par exemple le Pinot noir avec un cépage présent mais peu cultivé en Valais, le Rouge de Diolilly, il a été possible de créer une variété rouge intéressante, baptisée Diolinoir. Ce croisement présente des caractères affirmés au niveau de la couleur et de la qualité des tanins. Il connaît aujourd'hui un grand succès auprès des viticulteurs. Des programmes d'hybridation sont actuellement en cours en utilisant comme géniteurs des cépages connus pour la qualité de leur vin, mais présentant des faiblesses comme la tardivit, la sensibilité à la pourriture ou l'irrégularité de la production.

La recherche de variétés résistantes aux maladies va certainement préoccuper les sélectionneurs et les généticiens du XXI^e siècle. L'obtention d'hybrides inter-spécifiques (espèce européenne croisée avec des espèces américaines), résistants aux maladies fongiques, connaît à nouveau aujourd'hui un regain d'intérêt pour des raisons écologiques, malgré l'échec retentissant des hybrides créés au début du siècle. Les généticiens, eux, espèrent plutôt introduire des gènes de résistance au sein des variétés existantes, ce qui aurait pour avantage de conserver les cépages actuels. L'avenir nous dira laquelle des voies de recherche est la plus prometteuse.

LA CONDUITE DE LA VIGNE : DE PROFONDS CHANGEMENTS

La manière de conduire la vigne a considérablement évolué dans le vignoble suisse au cours de ces 25 dernières années. La vigne étroite traditionnelle, cultivée sur échalas, a eu tendance à laisser la place à des vignes plus larges, palissées sur fil de fer. L'objectif principal

de grosses modifications dans les techniques d'entretien des sols. Là où les précipitations sont suffisantes, l'enherbement des interlignes est pratiqué pour protéger les sols contre l'érosion et le tassement des machines. Il permet par ailleurs de réduire l'emploi des herbicides. Ces techniques doivent être gérées de façon optimale pour éviter qu'une trop forte concurrence exercée par les gazons ne porte préjudice à la qualité des vins.



Dans les vignes mi-larges palissées sur fil de fer, les techniques d'entretien du sol ont beaucoup évolué : au 1^{er} plan sol travaillé, au deuxième plan sol engazonné (essai vignoble de Changins).

© Station fédérale de recherches agronomiques de Changins.

recherché était d'abaisser les coûts de production en développant la mécanisation du vignoble. Il fallait à tout prix éviter que ces changements portent préjudice à la qualité des vins. La recherche, dans ce domaine, a porté sur l'optimisation des différents paramètres en jeu : distances entre les rangs, entre les ceps, hauteur des troncs, exposition du feuillage, orientation des rangs.

L'accroissement de l'écartement des rangs, favorisant le passage des tracteurs viticoles, a également entraîné

Nous avons voulu, en quelques lignes, montrer quels sont les axes principaux de la recherche viticole en Suisse romande. Les objectifs visés peuvent être résumés ainsi :

- produire des raisins sains, de qualité et des vins personnalisés ;
- assurer à long terme la qualité du milieu cultural ;
- encourager l'utilisation de méthodes respectueuses de l'environnement ;
- promouvoir une viticulture économiquement viable.